

I. N. A. O.	
COMMISSION PERMANENTE DU COMITE NATIONAL DES APPELLATIONS D'ORIGINE LAITIÈRES, AGROALIMENTAIRES ET FORESTIÈRES	
Séance du 20 avril 2021	
Résumé des décisions prises	
2021 – CP 200	Date : 22 avril 2021

Membres présents

Le Président M. Patrice CHASSARD

Yvon BOCHET, Eric CHEVALIER, Charles DEPARIS, Olivier NASLES, Michel OCAFRAIN, Bernard ROBERT, Christian TEULADE, Albéric VALAIS, Claude VERMOT-DESROCHES, Dominique VERNEAU

Membres absents ou excusés

François CASABIANCA, Luc DONGE, Richard FESQUET, Robert GLANDIERES, Michel LACOSTE, Michel NALET, Didier TRONC,

Assistaient également aux travaux de la Commission

Mme Valérie PIEPRZOWNIK représentant le Commissaire du Gouvernement

M. Alexis BRUHAT de la DGPE
M. Alexandre SALLE de la DGCCRF

André BARLIER, Directeur adjoint de l'INAO
Alexandra OGNOV, INAO
Christelle MARZIN, INAO
Diane SICURANI, INAO
Bastien BULLIER, INAO
Raphaël BITTON, INAO

Mme CUCHEVAL chez H2COM pour la rédaction du procès-verbal

Conformément à l'article 21 du règlement intérieur des instances, le Président Chassard a réuni la commission permanente au moyen d'une visioconférence.

Le président ouvre la séance par un message à l'ensemble des membres explicitant les modalités d'identification des participants, d'enregistrement et de conservation des débats ainsi que les modalités de vote.

La présence de chacun des membres est possible grâce à la visioconférence. Les membres connectés par téléphone activent leur micro à l'appel de son nom.

Lors de la connexion et pendant toute la durée de la réunion, chaque membre présent est identifié à l'écran avec ses nom et prénom.

2021-CP201	<p>AOP « Crottin de Chavignol » ou « Chavignol » - Demande de modification temporaire du cahier des charges - Avis sur la demande de modification temporaire du cahier des charges</p> <p>M. Verneau est placé en salle d'attente pendant la présentation, les débats et le vote.</p> <p>La commission permanente a pris connaissance du dossier et de l'analyse des services.</p> <p>Le représentant de la DGCCRF rappelle qu'une précision doit être appliquée sur l'étiquetage quant aux pourcentages respectifs de lait thermisé et de lait cru.</p> <p>La commission permanente regrette l'absence d'évolution positive en termes de maîtrise des contaminations depuis plusieurs années et s'est déclarée perplexe devant les difficultés engendrées, mais a souligné son espoir que les modifications du cahier des charges relatives aux conditions de production du lait dans les exploitations permettent de les limiter.</p> <p>Le Président souligne l'importance du travail sur l'amont (production du lait) dans la production de fromages au lait cru.</p> <p>La commission permanente a approuvé la modification temporaire du cahier des charges jusqu'à l'entrée en vigueur de la modification du cahier des charges et au plus tard jusqu'au 30 avril 2022 (10 votants, 10 oui).</p>
2021-CP202	<p>AOC « Châtaigne des Cévennes » - Demande d'enregistrement de la dénomination en AOP - Réponse aux questions de la Commission européenne - Avis relatif à la mise en œuvre de la procédure nationale d'opposition - Vote du cahier des charges</p> <p>La commission permanente a pris connaissance du dossier. Elle est informée en séance de l'avis favorable de l'ODG sur le cahier des charges modifié.</p> <p>Elle a approuvé la mise en œuvre de la procédure nationale d'opposition de 15 jours sur le cahier des charges modifié dans le cadre de la procédure européenne d'instruction de la demande en AOP « Châtaigne des Cévennes » (11 votants, 11 oui).</p> <p>Elle a approuvé le cahier des charges sous réserve de l'absence d'opposition ainsi que le document unique modifié (11 votants, 11 oui).</p>

2021-CP203	AOP « Oignon doux des Cévennes » - Modification de la composition de la commission d'experts La commission permanente a pris connaissance du dossier. La commission permanente a approuvé la nomination de M. Mathieu dans la commission d'experts et le projet de lettre de mission de la commission d'experts (11 votants, 11 oui).
-------------------	--